

À une séance générale du conseil de la municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut, tenue le 9 juillet 2011 à 13 h à la Station de sports du Mont-Avalanche, sise au 16557, chemin de l'Avalanche, en la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, sous la présidence du préfet, M. Charles Garnier, étaient présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

Jean-Pierre Nepveu	Estérel
Luc Lamond	Lac-des-Seize-Îles
Tim Watchorn	Morin-Heights
Clément Cardin	Piedmont
Réjean Gravel	Saint-Adolphe-d'Howard
Pierre Morabito, représ.	Sainte-Adèle
Claude Ducharme	Sainte-Anne-des-Lacs
Lisiane Monette, représ.	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Michel Lagacé	Saint-Sauveur
André Genest (13h30)	Wentworth-Nord

Assistaient également à l'assemblée, Me Yvan Genest directeur général et Catherine Legault, adjointe à la direction de la MRC des Pays-d'en-Haut.

M. Charles Garnier, préfet souhaite la bienvenue aux membres du conseil et invite monsieur Sébastien Léonard de la firme *ZEROCO<sub>2</sub>* à prendre la parole concernant le programme « climat municipalités ». M. Léonard invite les municipalités qui ne l'ont pas encore fait, à se prévaloir de ce programme.

## 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CM 119-07-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Ducharme, maire de Sainte-Anne-des-Lacs et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

1. QUE l'ordre du jour soit et est adopté avec les ajouts suivants :
  3. B) : Fédération québécoise de ski alpin : recherche de terrain
  4. D) : Rapport de diversification
  13. C) : Résolution pour l'obtention de la subvention du MTQ 2011-2012

ADOPTÉE

## 2. APPROBATION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

### A) Assemblée régulière du 14 juin 2011 :

CM 120-07-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Luc Lamond, maire de Lac-des-Seize-Îles et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

1. QUE le procès-verbal de l'assemblée du 14 juin 2011 soit et est adopté avec la modification suivante :

Page 13, résolution CM 112-06-11 : ajout du nom de Charles Garnier en tant que signataire.

ADOPTÉE

## 3. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

### A) Réunion du contrôle animalier :

Me Yvan Genest indique aux membres du conseil que suite à la formation d'un comité ad hoc ayant trait au contrôle animalier (cf. CM 117-06-11), les membres du comité ont rencontré, le 28 juin dernier aux bureaux de la MRC des Pays-d'en-Haut, deux (2) intervenants susceptibles d'accomplir le mandat de « pouvoir établir un système adéquat de contrôle des chiens et chats sur l'ensemble du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut » et que suite à cette rencontre, un courriel a été envoyé aux directeurs généraux des municipalités de la MRC pour obtenir certaines informations relatives au contrôle animalier, requises par les intervenants au dossier.

La MRC est présentement dans l'attente de réponses de la part de ses municipalités d'ici la mi-août et sera en mesure de faire rapport dans ce dossier cet automne. Le conseiller Claude Ducharme, maire de Sainte-Anne-des-Lacs mentionne que le contrat avec la SPCM, assurant les services animaliers pour sa municipalité se termine en décembre prochain.

**B) Fédération québécoise de ski alpin : recherche de terrain :**

M. Charles Garnier, préfet s'informe des vérifications faites à cette demande de la Fédération québécoise de ski alpin. M. Stéphane Lalande, directeur général du CLD des Pays-d'en-Haut indique que la Fédération est présentement en pourparlers avec le centre de ski Chantecler pour y loger ses locaux.

**4. CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DES PAYS-D'EN-HAUT**

M. Stéphane Lalande, directeur général du CLD des Pays-d'en-Haut dépose son rapport d'activités mensuel, séance tenante, et commente les différents investissements du CLD au cours des derniers mois dans le cadre du programme Jeunes Promoteurs, du Fonds d'investissement en économie sociale (FIES) et du Fonds local d'investissement des Pays-d'en-Haut (FLIP).

M. Lalande indique également que suite à l'appel d'offres pour l'assurance collective des employés du CLD et de la MRC des Pays-d'en-Haut, le courtier *SAJE, conseillers en avantages sociaux*, a présenté la plus basse soumission avec le groupe *Industrielle Alliance*.

**A) Bulletin trimestriel Les Pays-d'en-Haut Inc. :**

Les membres du conseil prennent connaissance du bulletin trimestriel *Les Pays-d'en-Haut Inc.*

**B) Tournoi de golf de Laurentides Économique (8 septembre 2011) :**

Les maires sont invités à participer au tournoi de golf de Laurentides Économique qui se tiendra le 8 septembre prochain, au club de golf de Lachute.

**C) Bulletin du voyageur juillet-août 2011 :**

Les membres du conseil prennent connaissance du bulletin du voyageur pour les mois de juillet et août 2011.

**D) Fonds de soutien aux territoires en difficulté – Rapport du comité de diversification :**

En ce qui concerne le Fonds de soutien aux territoires en difficulté, les projets déposés et à approuver sont les suivants :

- ◆ Lac-des-Seize-Iles : projet de barrage (44 100 \$)
- ◆ Saint-Adolphe-d'Howard : projet d'école primaire (7 000 \$)

Le conseiller Claude Ducharme, maire de Sainte-Anne-des-Lacs, s'interroge sur la possibilité de faire approuver un projet de transport pour sa municipalité, dont le dépôt devrait être fait d'ici 2 semaines. Réponse lui est donnée de présenter son projet le plus tôt possible afin de ne pas retarder ou encore faire annuler le projet même si les subventions octroyées seront nécessairement remises en 2012.

ATTENDU QUE le solde disponible, incluant la nouvelle enveloppe de ce fonds 2011-2012, est de 42 114 \$ ;

ATTENDU QUE le projet de barrage de Lac-des-Seize-Iles avait déjà été déposé aux membres du comité de diversification et de développement ;

CM 121-07-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Lagacé, maire de la ville de Saint-Sauveur et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

1. QUE le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut approuve les recommandations de subvention du comité de diversification et de développement pour les projets suivants :

Nom du projet	Municipalité	Montant
Barrage Lac-des-Seize-Iles	Lac-des-Seize-Iles	44 100 \$
École primaire dans notre municipalité	Saint-Adolphe-d'Howard	7 000 \$

2. QUE le montant accordé au projet de barrage de Lac-des-Seize-Iles soit attribué au solde de l'enveloppe actuelle et que la prochaine enveloppe soit déduite du projet *École primaire dans notre municipalité* de Saint-Adolphe-d'Howard et du solde restant du projet de barrage de Lac-des-Seize-Iles.

ADOPTÉE

## 5. AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

### A) Rapport d'activités du coordonnateur à l'aménagement :

M. André Boisvert, coordonnateur à l'aménagement dépose son rapport d'activités mensuel.

### B) Forêt de proximité :

#### 1. Document de consultation :

La ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Mme Nathalie Normandeau ayant rendues publiques les orientations de la future politique sur les forêts de proximité le 5 juillet dernier, procédera, du 6 septembre au 11 novembre 2011, à la consultation publique. Il y aurait donc lieu à ce stade-ci de former un comité sur les forêts de proximité.

#### Formation du comité ad hoc sur la forêt de proximité

ATTENDU la prochaine consultation publique sur les forêts de proximité annoncée par la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Mme Nathalie Normandeau ;

ATTENDU la place importante qu'occupent les forêts de proximité dans la MRC des Pays-d'en-Haut et la nécessité de se faire entendre sur les enjeux et activités de mise en valeur et de préservation de nos forêts ;

CM 122-07-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Tim Watchorn, maire de Morin-Heights et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

1. QUE le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut désigne les représentants suivants sur le comité *Forêt de proximité* :
  - ◆ André Genest, maire de Wentworth-Nord
  - ◆ Tim Watchorn, maire de Morin-Heights
  - ◆ Réjean Gravel, maire de Saint-Adolphe-d'Howard
  - ◆ Linda Fortier, mairesse de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

ADOPTÉE

### C) Schéma d'aménagement et de développement (modification) :

#### 1. Demande de la ville de Sainte-Adèle :

En premier lieu, les membres du conseil prennent connaissance de la résolution n° 2011-186 de la ville de Sainte-Adèle, demandant à la MRC de modifier son schéma d'aménagement et de développement.

#### 2. Projet de règlement n° 244-2011 : avis de motion :

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Clément Cardin, maire de Piedmont quant à la présentation lors d'une prochaine réunion de ce conseil, du règlement n° 244-2011 relatif à une modification d'une grande affectation le long de la route 117 dans la ville de Sainte-Adèle. Demande de dispense de lecture étant aussi faite compte tenu du fait que copie du susdit règlement n° 244-2011 est remise en même temps.

### D) Certificat du secrétaire-trésorier :

Les membres du conseil prennent connaissance d'un certificat du secrétaire-trésorier concernant le retrait d'une obstruction dans le cours d'eau Grand Ruisseau à Saint-Sauveur.

### E) Stratégie de protection des parcs linéaires : état d'avancement des travaux :

Les membres du conseil prennent connaissance des corrections effectuées par le coordonnateur à l'aménagement de la MRC, M. André Boisvert, au projet de règlement de contrôle intérimaire. Également, dépôt est fait d'un exemple de carte fournie à chacune des municipalités traversées par les parcs linéaires du P'tit Train du Nord et/ou du corridor aérobique afin de pouvoir effectuer les consultations requises pour élaborer un règlement de contrôle intérimaire devant mener à une modification du schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Pays-d'en-Haut, le tout, afin de mieux préserver les susdits parcs linéaires.

### F) Certificat de conformité :

## 1. Piedmont : règlements 757-19-11 et 758-04-11 :

ATTENDU QU'en vertu de l'article 109.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut doit approuver un règlement modifiant le plan d'urbanisme et, en vertu de l'article 137.3, un règlement modifiant le règlement de zonage, de lotissement, de construction, le règlement prévu à l'article 116, sur les plans d'aménagement d'ensemble, sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ou celui sur les ententes relatives à des travaux municipaux des municipalités relevant de sa juridiction ;

ATTENDU QUE ladite approbation est fonction de la conformité du plan et des règlements d'urbanisme susmentionnés, ainsi que toute modification ultérieure à leur être apportée, aux orientations et aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC des Pays-d'en-Haut et aux dispositions du document complémentaire l'accompagnant ;

ATTENDU QU'en vertu des mêmes articles de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le secrétaire-trésorier de la MRC des Pays-d'en-Haut doit délivrer un certificat de conformité à l'égard du ou des règlements modifiant le plan ou les règlements d'urbanisme des municipalités lorsqu'ils ont été approuvés par le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut ;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut a reçu le 6 juillet 2011, les documents Règlements modifiant le règlement de zonage et sur les permis et certificats, portant les numéros 757-19-11 et 758-04-11, adoptés par le conseil municipal de Piedmont, le 4 juillet 2011 ;

ATTENDU QUE d'après un rapport d'analyse établi par le coordonnateur à l'aménagement, lesdits documents se révèlent conformes aux orientations et aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC des Pays-d'en-Haut et aux dispositions du document complémentaire l'accompagnant ;

CM 123-07-11

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Morabito, conseiller de la ville de Sainte-Adèle et  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

1. QUE les documents Règlements n° 757-19-11 et 758-04-11 modifiant le règlement de zonage et sur les permis et certificats sont certifiés conformes au schéma d'aménagement de la MRC des Pays-d'en-Haut.

ADOPTÉE

## 6. RAPPORTS

### A) Chargée de développement rural :

#### 1. Rapport d'activités :

Dépôt est fait pour information du rapport d'activités de Mme Alison Drylie, agente rurale, pour la période du 13 juin au 7 juillet 2011.

#### 2. Compte-rendu de la rencontre du Comité culturel :

Dépôt est fait du compte-rendu de la rencontre du Comité culturel tenue le 11 mai dernier.

#### 3. Répertoire des ressources familiales de la MRC des Pays-d'en-Haut :

Mme Alison Drylie présente et commente le projet de répertoire des ressources familiales élaboré principalement par Mme Christine Gouin aidée des employés de la MRC. Demande lui est faite d'obtenir la collaboration des municipalités de la MRC afin de vérifier le tout et indiquer toute modification, ajout ou correction d'ici à la fin août 2011, afin que le susdit répertoire puisse être disponible sur le site web de la MRC en début septembre.

### B) Chargée de projets – Paysages et patrimoine :

#### 1. Rapport d'activités :

Mme Chantal Ladouceur, chargée de projets – paysages et patrimoine présente et commente son rapport d'activités pour la période du 15 juin au 12 juillet 2011.

#### 2. Carte des itinéraires cyclables :

Mme Ladouceur dépose et commente la carte des itinéraires cyclables, laquelle devant être validée par les municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut, il est donc convenu que chacune des municipalités vérifie les informations y apparaissant.

**C) Assistante de projets :**

**1. Rapport d'activités :**

Dépôt est fait du rapport d'activités mensuel de Mme Ana Manescu, assistante de projets pour la période du 13 juin au 12 juillet 2011.

**D) Coordonnateur en sécurité incendie :**

**1. Présentation du bilan 2010 :**

Dépôt est fait par le coordonnateur en sécurité incendie, M. Guy Meilleur, du Bilan 2010 à être transmis à la Direction des incendies du ministère de la Sécurité publique (MSP), démontrant les efforts fournis par l'ensemble de nos municipalités locales par la diminution constante des pertes matérielles depuis 2008 (27%), l'augmentation des inspections, de la formation et du nombre d'appels, le tout dans le respect des engagements par les municipalités et l'établissement de l'entente régionale d'assistance mutuelle en sécurité incendie.

M. Meilleur indique par contre qu'en ce qui concerne la force de frappe, on s'éloigne des objectifs demandés et qu'il faudra y apporter les correctifs requis pour 2011.

Le conseiller André Genest, maire de la municipalité de Wentworth-Nord souhaiterait vérifier le bilan 2010 de sa municipalité avec son service de sécurité incendie avant que l'on procède à l'adoption dudit bilan. La résolution d'adoption et la transmission au ministère de la Sécurité publique sont donc reportées au mois d'août prochain.

**2. Procès-verbal du comité de sécurité incendie :**

Dépôt est fait du procès-verbal du comité de sécurité incendie du 22 juin 2011.

**a) Recommandation d'achat d'un simulateur d'incendie portatif (CSI 33-2011) :**

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie (CSI 33-2011), à l'effet d'acquérir un simulateur d'incendie portatif utilisé pour la formation obligatoire de nos pompiers ;

CM 124-07-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Luc Lamond, maire de Lac-des-Seize-Iles et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

1. QUE le conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut autorise l'achat d'un simulateur d'incendie portatif, auprès de la firme Propane Bouvrette (215, Louis, Sainte-Sophie, Québec, J5J 2P3), pour la somme de 12 161,81 \$ taxes incluses, le tout à même le budget de formation des pompiers.

ADOPTÉE

**7. PARC RÉGIONAL DES PAYS-D'EN-HAUT**

**A) Statut de parc régional : procès-verbal de la rencontre du 23 juin :**

Dépôt est fait du compte rendu de la réunion du projet de Parc régional des Pays-d'en-Haut tenue le 23 juin 2011 à la MRC des Pays-d'en-Haut, laquelle réunissait les représentants du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et du ministère des Transports du Québec (MTQ) en compagnie des représentants de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Il fut convenu lors de cette rencontre de prévoir 5 réunions dédiées principalement aux 5 composantes du parc régional soit :

1. les parcs linéaires
2. les TPI
3. les secteurs sous CAAF
4. la réserve de biodiversité de la Station de biologie des Laurentides
5. la gestion et l'offre de service

La prochaine rencontre est prévue pour le 22 juillet et portera principalement sur la réserve de biodiversité projetée de la Station-de-biologie-des-Laurentides.

Le conseiller André Genest, maire de la municipalité de Wentworth-Nord demande d'être avisé des prochaines rencontres afin de pouvoir y assister.

**B) SOPRÉ : procès-verbal de l'assemblée régulière du 24 mars 2011 :**

Les membres du conseil prennent connaissance du procès-verbal de l'assemblée régulière du 24 mars dernier.

**C) Corporation du parc linéaire le P'tit Train du Nord :**

**1. Appel de propositions – espaces locatifs pour la Corporation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord :**

La Corporation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord doit libérer ses locaux avant le 31 décembre 2011 et fait appel aux municipalités constituantes des MRC de la Rivière-du-Nord, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut afin de trouver un emplacement répondant à ses spécificités. L'appel d'offres sera également publié dans les journaux locaux sous peu.

**2. Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (SISR) : demande de prolongation de la date de fin des travaux de la convention d'aide financière accordée à la Corporation du Parc linéaire le P'tit Train du Nord dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives :**

ATTENDU QUE la Corporation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord est mandatée par la municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut pour assurer la gestion et l'exploitation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord et du Corridor Aérobique ;

ATTENDU QU'une aide financière est accordée à la Corporation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives;

ATTENDU QUE la Convention d'aide financière signée le 16 juin 2008 entre la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Corporation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord stipule que les travaux admissibles doivent être complétés au plus tard le 31 mars 2012;

ATTENDU QUE la Corporation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord requiert plus de temps pour préparer les documents d'appel d'offres pour réaliser les travaux d'infrastructures admissibles à travers la municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut et pour bénéficier de la totalité de la subvention accordée;

ATTENDU QUE l'ensemble des travaux de réfection des infrastructures admissibles du Parc linéaire le P'tit Train du Nord et du Corridor Aérobique ne pourront pas être complétés au plus tard le 31 mars 2012;

CM 125-07-11

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Genest, maire de la municipalité de Wentworth-Nord et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

1. QUE le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut autorise la demande, par la Corporation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord, à madame la Ministre Line Beauchamp de prolonger la date de fin des travaux identifiée dans la Convention d'aide financière accordée à La Corporation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives au 31 mars 2013.

ADOPTÉE

**D) Secteur du parc linéaire :**

**1. Vandalisme à la gare de Mont-Rolland et à la gare de Piedmont :**

Me Yvan Genest, directeur général informe les membres du conseil de vandalisme ayant été constaté aux gares de Mont-Rolland et de Piedmont (toilettes et vitre cassées).

**E) Secteur des terres publiques :**

### 1. TPI de Laurel :

Les membres du conseil prennent connaissance de la correspondance de Vidéotron relativement aux TPI de Laurel (chemin Nazaire, parties des lots P.21A, P.20B-28, P.20B-29 et P.20B-30, rang 08, canton de Wentworth), relativement à la consultation publique pour le nouveau réseau sans fil (tour de télécommunications).

Vérification sera faite auprès de Vidéotron sur la possibilité de connaître les commentaires émis par les résidents suite à la consultation publique.

### 2. TPI de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson :

À ce sujet, mention est faite du dépôt de l'étude ayant trait au portrait et diagnostic du susdit lot intramunicipal. Pareil document devant permettre à la MRC ainsi qu'à la municipalité de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson de prendre connaissance des aspects environnementaux, sociaux et économiques de cette constituante du parc régional des Pays-d'en-Haut.

Cette étude, réalisée par le biais d'une subvention du Volet 2, fera donc l'objet d'une attention particulière tant de la part de la MRC que de la ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et devrait normalement déboucher vers l'élaboration d'un concept d'aménagement devant comprendre notamment un plan d'action concret, travaux proposés, phasage, coûts et sources d'aide financière.

### 3. TPI du Mont-Sauvage (Sainte-Adèle) :

Suite au dépôt de l'historique du dossier par Me Yvan Genest, ce dernier indique qu'une rencontre se tiendra prochainement avec les promoteurs de Via Sauvagia et les utilisateurs de la tour de télécommunications afin de déterminer les actions à entreprendre.

## 8. DOSSIERS DE M. LE PRÉFET

### A) Corporation du sport de haut niveau :

À ce sujet, M. le préfet Charles Garnier rappelle à ses collègues que ce projet a été initié par la CRÉ des Laurentides, suite à la défaite de notre région aux mains de la Ville de Sherbrooke, pour l'obtention des jeux du Canada en 2013.

Un projet qui consiste à la mise sur pied d'une Corporation, qui aurait pour mission d'assurer le leadership et la coordination des interventions en sport de haut niveau dans les Laurentides.

M. Garnier réfère les membres du Conseil des maires au document intitulé *Réflexion soumise au Comité exécutif de la CRÉ*, daté de mars 2011, où il soulignait à ses collègues, qu'avant de penser à former l'élite, il faut d'abord inculquer à nos enfants la pratique des sports dès leur tout jeune âge et que comparativement aux autres MRC de notre région, les Pays-d'en-Haut sont carrément sous équipés en infrastructures sportives et récréatives.

Il est fait état des prévisions budgétaires et de la structure à mettre en place, avec un budget de plus de 418 000 \$ en 2012 et de 590 000 \$ en 2014, ainsi qu'un scénario de financement qui prévoit une contribution financière de notre MRC de 16 293 \$ et une autre de notre CLD de 1 875 \$ et ce pour la première année de l'exercice seulement.

ATTENDU ce qui précède, ainsi que l'argumentaire développé dans la *Réflexion soumise au Comité exécutif de la CRÉ* par le préfet Charles Garnier en mars dernier ;

ATTENDU que les membres du Conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut considèrent essentiel de fournir plutôt de l'équipement sportif de base à nos jeunes (ex : centre sportif et récréatif, piscine publique, aréna, plateaux sportifs près des écoles, etc.), afin de développer leur intérêt pour la pratique des sports et faisant du même coup contrepoids au décrochage scolaire, phénomène omniprésent chez-nous ;

ATTENDU que la MRC des Pays-d'en-Haut privilégie d'abord dans des équipements récréatifs et sportifs pour la pratique des sports pour tous, plutôt que dans des infrastructures de haut niveau servant au perfectionnement de l'élite ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Ducharme, maire de Sainte-Anne-des-Lacs et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

1. QUE pour les raisons précitées, le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut indique à la Conférence régionale des élus (CRÉ) des Laurentides, qu'il refuse de participer au financement de l'organisme Corporation du sport de haut niveau.
2. QUE copie de la présente soit adressée au CLD des Pays-d'en-Haut, ainsi qu'aux autres organismes interpellés dans les prévisions budgétaires de financement.
3. QUE soient également informés de la présente, notre ministre régionale et nos députés des Laurentides.

ADOPTÉE

**B) Stationnement Dubé :**

Les membres du conseil prennent connaissance de la promesse d'achat acceptée et contresignée par le vendeur pour le stationnement de Sainte-Adèle et de la demande de M. Dubé en ce qui touche l'entreposage pour les deux prochaines années, de novembre à avril inclusivement, de sable et d'un équipement lourd sur le terrain, ce qui donne lieu à la résolution suivante :

ATTENDU la promesse d'achat acceptée et contresignée par le vendeur, André Dubé, président de *Les Excavations André Dubé Inc.*, pour le stationnement de Sainte-Adèle en bordure du parc linéaire, chemin Pierre-Péladeau, connu et désigné comme étant le lot 2 229 974, cadastre du Québec (matricule 5794-08-1171) et de ses conditions ;

CM 127-07-11

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Gravel, maire de Saint-Adolphe-d'Howard et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

1. QUE le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut :
  - a) Accepte la condition inscrite à la promesse d'achat par la MRC des Pays-d'en-Haut de *Les Excavations André Dubé*, pour le lot 2 229 974, cadastre du Québec, soit « de permettre sans frais, à Serge Robert, de maintenir du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 30 avril 2012 et du 1<sup>er</sup> novembre 2012 au 30 avril 2013, un équipement lourd et un tas de sable sur le terrain, sans toutefois encombrer l'accès au terrain.
  - b) Autorise le préfet, M. Charles Garnier ainsi que le directeur général, Me Yvan Genest, à signer le susdit acte de vente et tout autre document y afférent.

ADOPTÉE

**C) Logo de la MRC :**

Mme Ana Manescu, chargée de projet pour la MRC des Pays-d'en-Haut présente la proposition de nouveau logo pour la MRC des Pays-d'en-Haut, conçu par M. Luc Germain, concepteur-graphique, ce qui donne lieu à la résolution suivante :

CM 128-07-11

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Gravel, maire de Saint-Adolphe-d'Howard et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

1. QUE le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut accepte la proposition de renouvellement de son logo (calligraphie bleue), lequel s'inscrit dans les actions du projet d'énoncé de vision stratégique et illustre la forêt, les lacs et rivières et les montagnes de notre MRC et se positionne de façon favorable sur nos documents.

ADOPTÉE

**9. QUESTIONS D'ORDRE FINANCIER**

**A) Registre des chèques du mois de juin 2011 :**

CM 129-07-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Genest, maire de la municipalité de Wentworth-Nord et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

1. QUE le registre des chèques du mois de juin 2011 totalisant la somme de 639 939,61 \$ pour le fonds général, soit et est accepté. EN CONSÉQUENCE, il est ordonné de procéder au paiement desdits comptes.

ADOPTÉE

**B) Rapport budgétaire au 30 juin 2011 :**

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport budgétaire au 30 juin 2011.

**C) Vente pour taxes 2011 : rapport final et autorisation d'émission des chèques :**

Concernant ce sujet, dépôt est fait du tableau récapitulatif des sommes perçues par la MRC ainsi que leur répartition, concernant la procédure de la vente des immeubles pour non-paiement des taxes.

Également, la résolution suivante est adoptée afin de permettre le remboursement des sommes dues relativement aux ventes pour taxes 2011 :

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder au remboursement des montants dus aux municipalités locales, aux commissions scolaires, au greffier de la Cour Supérieure et autres ;

CM 130-07-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Cardin, maire de Piedmont et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

1. QUE le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut autorise l'émission des chèques suivants :

<u>Municipalités :</u>	
Lac-des-Seize-Iles :	3 113,51 \$
Morin-Heights :	91 322,74 \$
Piedmont :	10 441,29 \$
Saint-Adolphe-d'Howard :	179 767,56 \$
Sainte-Adèle :	121 361,98 \$
Sainte-Anne-des-Lacs :	43 797,98 \$
Saint-Sauveur :	78 474,07 \$
Wentworth-Nord :	24 938,88 \$
<u>Autres :</u>	
Commission scolaire des Laurentides :	76 412,52 \$
Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier :	5 557,13 \$
Greffier de la Cour supérieure :	161 785,71 \$
MRC des Pays-d'en-Haut :	109 871,10 \$
Ministère du Revenu du Canada :	4 182,75 \$
Ministère du Revenu du Québec :	7 466,21 \$
<b>Total :</b>	<b>918 493,43 \$</b>

ADOPTÉE

**D) Dépôt des états financiers 2010 :**

À ce sujet, Me Yvan Genest, directeur général, indique que la production du rapport a été retardée dû au fait que notre vérificateur est toujours en attente d'une information du MAMROT relativement à l'inclusion des états financiers de la RIDR à ceux de la MRC.

**E) Inscription à clicSÉOUR : résolution d'autorisation :**

ATTENDU QUE la MRC des Pays-d'en-Haut, utilisatrice des services électroniques Clic Revenu, doit s'inscrire à clicSEQUR dans le cadre de transmission de documents et données au ministère du Revenu et autres services offerts par les ministères et organismes participants ;

CM 131-07-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Genest, maire de la municipalité de Wentworth-Nord et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

1. QUE le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut autorise la transmission du formulaire d'inscription de la MRC des Pays-d'en-Haut à clicSÉOUR.

ADOPTÉE

**10. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Au sujet du bordereau de correspondance, le conseiller André Genest, maire de la municipalité de Wentworth-Nord s'informe de la réception du mémoire transmis par sa municipalité et de la suite qui lui sera accordée.

Me Yvan Genest, directeur général l'informe que le mémoire sera présenté au comité de pilotage de la vision stratégique de septembre prochain.

**11. DEMANDES À LA MRC**

- A) Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts : demande d'appui pour le maintien de la maison familiale rurale de la MRC de Maskinongé :**

ATTENDU la demande d'appui adressée à la MRC des Pays-d'en-Haut par la MRC de Maskinongé pour le maintien de la Maison familiale rurale, à laquelle participe d'ailleurs un élève provenant de notre MRC ;

CM 132-07-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Genest, maire de la municipalité de Wentworth-Nord et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

1. QUE le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut appuie la MRC de Maskinongé dans sa demande de maintien de la Maison Familiale Rurale auprès de la Commission scolaire de l'Énergie.

ADOPTÉE

**B) Piedmont : autorisation à la plantation de 12 arbres sur le terrain de la MRC des Pays-d'en-Haut et réponse de la MRC :**

Dépôt est fait pour information de la demande de la municipalité de Piedmont quant à la plantation de 12 arbres sur le terrain de la MRC des Pays-d'en-Haut et de la réponse favorable de la MRC, dans la mesure où ces arbres sont disposés aux extrémités du terrain, c'est-à-dire, le long des lignes séparatives des lots adjacents et le long du sentier menant à la passerelle, de façon à dégager le centre du terrain de la MRC.

**C) Avenir d'Enfants des communautés engagées : ratification de l'acceptation de l'aide financière pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012 :**

ATTENDU QUE la MRC des Pays-d'en-Haut agit en tant que fiduciaire pour l'organisme Avenir d'Enfants ;

ATTENDU la recommandation du comité 0-5 ans de la MRC des Pays-d'en-Haut, de qui elle relève, à l'effet de renouveler le contrat avec Mme Stéphanie Glaveen ;

CM 133-07-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller, M. André Genest, maire de Wentworth-Nord et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents ;

1. QUE le conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut renouvelle le contrat de Mme Stéphanie Glaveen, coordonnatrice, pour une période d'un (1) an s'étendant du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012 aux conditions suivantes :
  - ◆ 35 h / semaine ;
  - ◆ 23 \$ / heure plus bénéfices marginaux sur la base de ceux existants à la MRC des Pays-d'en-Haut.

ADOPTÉE

**D) Ministère des Transports : demande de participation à la consultation régionale sur le Plan territorial de mobilité durable des Laurentides :**

ATTENDU la correspondance reçue du ministère des Transports relativement à leur demande de participation à la consultation régionale sur le Plan territorial de mobilité durable des Laurentides (PTMD) ;

CM 134-07-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller, M. André Genest, maire de Wentworth-Nord et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents ;

1. QUE le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut nomme monsieur André Boisvert, coordonnateur à l'aménagement de la MRC des Pays-d'en-Haut, à titre de représentant pour la consultation régionale sur le Plan territorial de mobilité durable des Laurentides (PTMD), du ministère des Transports.

ADOPTÉE

**12. PROCÈS-VERBAUX**

**A) Tricentris, résumé du 9 juin 2011 :**

Dépôt est fait du résumé de la rencontre de Tricentris tenue le 9 juin 2011, préparé par Mme Nathalie Rochon, conseillère de Piedmont et représentante de la MRC à cet organisme.

### 13. TRANSPORT COLLECTIF

#### A) Association des Transports collectifs ruraux du Québec : recommandations :

Dépôt est fait pour information des recommandations concernant la révision de la politique 2012 de l'Association des Transports collectifs ruraux du Québec (ATCRO).

#### B) Concours pour un nouveau directeur général :

Me Yvan Genest indique que l'organisme Transport collectif intermunicipal des Laurentides (TCIL) est à la recherche d'un nouveau directeur général suite au départ de Mme Michelle Panneton. Le comité de sélection, présidé par M. Claude Brunet, fera son choix parmi les 16 candidatures reçues en août prochain.

#### C) Résolution pour l'obtention de la subvention du MTO 2011-2012 :

ATTENDU QU'il y a lieu pour la MRC des Pays-d'en-Haut de demander au ministère des Transports du Québec de lui octroyer, pour l'année 2011, l'aide financière à laquelle elle est admissible dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional ;

ATTENDU QUE pour ce faire, il y a lieu d'autoriser la MRC des Laurentides à déposer pareille demande d'aide financière conjointe pour les MRC des Pays-d'en-Haut et des Laurentides, dans le cadre du susdit programme d'aide gouvernementale ;

CM 135-07-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Lagacé, maire de la ville de Saint-Sauveur et  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

1. QUE le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut mandate la MRC des Laurentides afin d'adresser une demande d'aide financière conjointe pour les MRC des Pays-d'en-Haut et des Laurentides pour l'aide financière de 2011 dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional.

ADOPTÉE

### 14. RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE (RIDR)

#### A) Concours pour un nouveau directeur général :

Me Yvan Genest indique que suite aux recommandations de restructuration de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR), son comité de sélection se réunira le 26 juillet prochain pour analyser les candidatures reçues pour le poste de directeur général.

### 15. DIVERS

Le conseiller Réjean Gravel, maire de Saint-Adolphe-d'Howard invite ses collègues à participer au Festival de Bateaux-Dragons qui se tiendra dans sa municipalité le 13 août prochain et dont les profits seront distribués à la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut.

### 16. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. André Soucy, citoyen de Wentworth-Nord, s'interroge sur les résultats de la recherche de volontaires pour des travaux de plantation au Pavillon de Montfort.

### 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (15h35)

CM 136-07-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Gravel, maire de Saint-Adolphe-d'Howard et  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

1. QUE la présente assemblée soit et est levée.

ADOPTÉE

---

Charles Garnier,  
Préfet

---

Me Yvan Genest,  
Directeur général